

Lettre des présidents des fédérations européennes de partis (Bruxelles, 1 juillet 1991)

Légende: Le 1er juillet 1991, les présidents des trois fédérations européennes de partis, Willy de Clercq, Wilfried Martens et Guy Spitaels, adressent une lettre aux présidents du Conseil européen, du Conseil, du Parlement et de la Commission leur demandant de veiller à l'insertion d'un article sur le rôle des partis européens dans le traité sur l'Union européenne.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa II Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. Groupes politiques, EG.B.A-03.01. Populaires et conservateurs au Parlement européen, EG-68.

Copyright: Tous droits réservés

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_des_presidents_des_federations_europeennes_de_partis_bruxelles_1_juillet_1991-

1/2

fr-6e4ff43c-2fc7-4036-8175-51e6b9827357.html

Date de dernière mise à jour: 26/03/2014

26/03/2014



Lettre des présidents des fédérations européennes de partis (Bruxelles, 1 juillet 1991)

Fédération des Libéraux Démocrates et Réformateurs Européens Parti Populaire Européen / Démocrates Chrétiens Union des Partis Socialistes de la Communauté Européenne

Les Présidents

Aux Présidents MM. Ruud Lubbers, Hans Van den Broek, Enrique Baron Crespo, Jacques Delors

Bruxelles, 1.7.1991

Monsieur le Président,

Nous vous demandons de bien vouloir veiller à ce que soit inscrit, dans le traité sur l'Union politique, un article concernant la contribution des "partis européens" à la formation du consensus et de la volonté politique, reconnaissant ainsi le rôle des "partis européens" dans le processus d'intégration et dans la démocratisation du système politique de l'Union européenne.

Pour cette stipulation explicite, nous vous proposons la formulation suivante :

"Des partis européens sont indispensables en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation de consensus et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union.

Sont considérés comme partis européens, les associations fédératives de partis nationaux, existants dans la majorité des Etats membres de la CE, qui ont les mêmes orientations et objectifs et qui constituent au Parlement Européen un Groupe unique. Ils doivent justifier publiquement l'origine de leurs revenus."

Nous sommes convaincus que sans une contribution des partis européens, l'Union politique n'est ni pensable, ni viable. Pour cela, nous vous demandons de faire vôtre notre proposition afin de rendre possible à moyen terme et de manière analogue à la politique nationale, une législation européenne pourvoyant un cadre de travail pour les partis européens.

2/2

Nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Willy De Clercq Président Fédération des Libéraux Démocrates et Réformateurs Européens

Wilfried Martens Président Parti Populaire Européen

Guy Spitaels Président Union des Partis Socialistes de la CE

26/03/2014